



Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires à dominante scientifique - DAEU B



Les différentes organisations et campus

DAEU B jour



Campus des Grands Moulins
(CGM)
5 rue Thomas Mann
75013 PARIS

DAEU B soir



Campus Saint-Germain-Des-Prés
(CSGP)
45 rue des Saints-Pères
75006 Paris



DAEU B CNED



Formation à distance



Responsables pédagogiques et administratives

- **Marie-Claude FAURE : responsable pédagogique**
(Faculté des sciences – UFR des Sciences fondamentales et biomédicales)
marie-claude.faure@u-paris.fr
- **Corinne GRAILLOT : responsable du Département DAEU – PIX FP**
(Campus des Grands Moulins – 1^{er} étage – Bureau 189C)
daeujour@u-paris.fr
- **Marie-Line LOHEZIC : assistante DAEU soir et DAEU CNED**
(Campus Saint-Germain-Des-Prés – SCFC – 8^e étage)
daeujour@u-paris.fr
- **Cindy RIPERT : assistante DAEU jour**
(Campus des Grands Moulins – 1^{er} étage – Bureau 189C)
daeujour@u-paris.fr



Les disciplines

Deux disciplines obligatoires

Français

Mathématiques

Deux disciplines optionnelles à choisir parmi

Physique

Chimie

Biologie

Anglais *

(* option du DAEU A jour)

NB : les cours sont dispensés par des professeurs (agrégés ou certifiés) enseignant en terminale, des PRAG et des enseignants-chercheurs intervenant dans l'enseignement supérieur



L'organisation hebdomadaire des DAEU B **jour** et **soir**

DAEU B jour Cours en journée 16h par semaine (28 semaines)	DAEU B soir Cours en soirée (18h-20h30 ou 21h) 4 soirs par semaine – 10 à 11h par semaine (28 à 29 semaines)
Mathématiques : 2 x 1h30 (cours) + 3h (TD)	Mathématiques : 2h30 ou 3h
Français : 2 x 2h	Français : 2h30 ou 3h
Physique/Chimie/Biologie/Anglais : 3h par option	Chimie/Biologie/Physique : 2h30 par option



Un partenariat avec le CNED pour une préparation à distance

Les cours et les devoirs sont dispensés uniquement par le CNED.

Plusieurs options : préparation à distance de la formation complète, d'une, de deux ou de trois disciplines

Programmes des cours et examen final identiques à ceux proposés en cours du soir.

Les matières obligatoires **sont le français et les mathématiques**. Les matières optionnelles sont au choix, **la chimie, la physique ou la biologie**.



Calendrier d'une année de DAEU B

Début des
Enseignements
autour du 20
septembre

Enseignements de
septembre à fin mai

Epreuves du contrôle
continu
mi-janvier et mi-avril

Examens
Session initiale : début juin
Session de rattrapage : fin
juin/début juillet

Une partie des vacances scolaires

Semaine de révisions avant les examens de session initiale



Les spécificités de la préparation au DAEU

- Les programmes respectent le niveau du secondaire **MAIS** l'enseignement est fait dans l'esprit d'une préparation à l'enseignement supérieur.
- Un **entraînement méthodologique** aux épreuves de l'examen (des devoirs "maison", des épreuves blancs).
- Un **contrôle continu** constitué de 2 évaluations par discipline qui favorise la réussite à l'examen.
- Des **sujets d'examen rédigés par les enseignants de la formation.**
- Les **conseils d'un tuteur** (enseignant ou responsable de la formation), qui assure le suivi individuel du stagiaire pendant toute la durée de la formation.
- La possibilité d'un enseignement en **cours du soir** (DAEU soir) qui permet de conserver une activité salariée.

MAIS pour réussir, il est indispensable de consacrer régulièrement du temps au travail personnel en-dehors des cours.



Modalités du contrôle des connaissances et taux de réussite

- ❑ Epreuves exclusivement écrites et anonymes
- ❑ Epreuve écrite d'une durée de 3 ou 4 heures (disciplines obligatoires) et de 2 heures (disciplines optionnelles).
- ❑ Chaque épreuve = coefficient 1.
- ❑ **Pour chaque discipline : La note de contrôle continu (moyenne des 2 épreuves) est retenue UNIQUEMENT SI elle est > à la note d'examen et dans ce cas elle vaut pour 50% de la note finale N_f . (règle appliquée quelle que soit la session)**

❖ Taux de réussite

45 à 50 % des stagiaires inscrits à la formation

Plus de 60% des stagiaires présents aux examens

➤ En cas d'échec...

Les notes ≥ 10 sont définitivement acquises

Possibilité de présenter le DAEU pendant **4 années consécutives**



Que peut-on faire après l'obtention du DAEU B ?

DAEU : diplôme conférant les mêmes droits que le Baccalauréat.

1) Accès aux concours et aux formations pour lesquels le baccalauréat est requis (écoles du secteur paramédical, concours B de la fonction publique, etc).

2) Poursuite des études dans les établissements d'études supérieures (université, IUT, etc.).

Licences générales ou professionnelles en sciences, technologie, santé : mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique, sciences biomédicales, PASS, L.AS, etc.
mais aussi licence économie-gestion

IMPORTANT : candidatures sur Parcoursup de mi-janvier à fin mars

Pôle de l'Orientation et de la Professionnalisation (POP)

<https://u-paris.fr/orientation-et-insertion/>

Les chargés d'orientation et d'insertion professionnelle vous informent et vous conseillent sur les possibilités d'orientation et dans la construction de votre projet professionnel.



Conditions d'éligibilité

La préparation au DAEU s'adresse aux candidats n'ayant ni le bac ni un diplôme admis en équivalence, qui réunissent les conditions suivantes * :

- avoir interrompu ses études initiales depuis au moins 2 ans
- être âgé de 20 ans au moins au 1^{er} octobre de l'année de l'examen (**1^{er} octobre 2023**) et justifier à la même date de 2 années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale en France

ou

- être âgé de 24 ans au moins au 1^{er} octobre de l'année de délivrance du diplôme (**1^{er} octobre 2023**)

Les candidats étrangers, résidant en France, doivent satisfaire aux conditions définies ci-dessus et être titulaires d'un permis de séjour en cours de validité au **31 octobre 2023**

Vous êtes en règle de votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC ex Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD))

* Des dérogations sont prévues par les textes : le service national, l'inscription à Pôle Emploi, la participation à un dispositif de formation professionnelle, l'éducation d'un enfant et l'exercice d'une activité sportive de haut niveau (précisions dans l'arrêté ministériel)



Comment candidater si vous êtes éligible ?

Les 3 étapes :

Etape 1

Candidature pédagogique

Etape 2

Tests d'entrée

Etape 3

Inscriptions administrative
et pédagogique



Comment candidater si vous êtes éligible ?

Etape 1 : Candidature pédagogique

1/ [Dossier de pré-candidature*](#) à compléter + pièces justificatives à fournir

2/ Dossier complet à envoyer **uniquement par mail et avant les tests d'entrée** à :

daeujour@u-paris.fr pour le DAEU B jour

daeusoir@u-paris.fr pour le DAEU B soir ou CNED

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

* À télécharger à l'adresse :

https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/daeuna/sciences-technologies-sante-sts/diplome-d-acces-aux-etudes-universitaires-daeu-b-sciences-AUSDAEU_109.html

sur la page web, cliquer sur



pour accéder aux dossiers

TYPE DE DIPLOME : DAEU

Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) - B/Sciences

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Niveau d'études visé : Interieur ou égal au baccalauréat

Durée : 1 an

Faculté : Faculté des Sciences



Comment candidater si vous êtes éligible ?

Etape 2 : Les tests d'entrée

IMPORTANT !!!

Tous les candidats doivent passer les tests de sélection.

Tests en **Français (1h)** et en **Mathématiques (1h)**

Lieu : campus Saint-Germain-Des-Prés (amphithéâtres à préciser)

Possibilité de passer les tests en juillet (2 sessions) ou en septembre (2 sessions)

- **Lundi 4 Juillet 2022 après-midi (précisions avec le dossier de pré-candidature)**
- **Lundi 5 septembre 2022 après-midi (précisions avec le dossier de pré-candidature)**



Comment candidater si vous êtes éligible ?

Etape 3 : L'inscription administrative et pédagogique

Seuls les candidats ayant reçu un avis favorable à l'issu des tests seront autorisés à s'inscrire.

Frais de formation

Cours du jour et cours du soir : **270 €**

Cours en distanciel via le CNED : **100 €** Université de Paris + **500 €** CNED



Droits universitaires

A titre indicatif : **170 €** (pour l'année 2021-2022)



Aide financière régionale

Bénéficiaires : stagiaires inscrits au DAEU, habitant en Ile-de-France

Montant : 1000 € versés en 2 fois

Aide attribuée dans la limite de la dotation budgétaire annuelle affectée au dispositif

Il ne peut être attribué qu'une seule aide régionale par bénéficiaire et pour toute la durée de la formation de DAEU.



Dates à retenir

Réunions d'informations - Campus Saint-Germain-Des-Prés

Jeudi 23 juin 2022 de 17h à 19h - amphithéâtre Claude Bernard (4^e étage)

Jeudi 1^{er} septembre 2022 de 17h à 19h (amphithéâtre à préciser)

Tests d'entrée - Campus Saint-Germain-Des-Prés

Lundi 4 Juillet 2022 après-midi - amphithéâtre Weiss (1^e étage)

Lundi 5 septembre 2022 après-midi (amphithéâtre à préciser)



Merci pour votre attention